

## MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE DANS LE COURS D'EPS

A compter de la rentrée 2021 COLLEGE LES SABLONS BUZANÇAIS

A l'attention des familles,

Dans le cadre de cette rentrée, la vigilance reste de mise en lien avec le contexte sanitaire actuel. Néanmoins, la place de l'EPS en est encore plus renforcée : « la crise sanitaire a conduit de nombreux jeunes à diminuer leurs activités physiques ou à en réduire la diversité. Il est cependant essentiel, pour des raisons de santé physique et d'équilibre personnel, d'encourager les élèves à pratiquer une activité physique régulière. » (Circulaire de rentrée 2021).

Ainsi, l'équipe EPS du collège continue de penser une organisation qui répond aux attentes du législateur et qui permet aux élèves de pouvoir pratiquer dans les meilleures conditions.

### Mesures retenues :

- La pratique des activités est possible **en extérieur et structures intérieures**. En intérieur, **les sports de contact** ne sont pas possibles et une distanciation est adaptée selon la pratique sportive.
- **Le port du masque n'est pas demandé lors la pratique physique**. Les consignes de distanciation seront données par les enseignants notamment pour les regroupements d'élèves.
- **Les élèves dispensés** : qui sont présents pendant le cours **porteront un masque**.
- **Le lavage des mains** sera réalisé au début et à la fin du cours. Pendant le cours, les élèves auront à leur disposition du gel hydroalcoolique mais dans la mesure du possible, les élèves peuvent également avoir le leur.
- **Utilisation des vestiaires limitée** : port du masque obligatoire. Les élèves devront **venir en tenue de sport**. Les cheveux seront attachés. Les élèves passeront dans le vestiaire et procéderont au changement des chaussures pour l'intérieur. Ils pourront également changer de t-shirt.
- Il est préférable d'avoir un sac de sport spécifique à l'EPS (**sac de sport ou sac plastique rigide**) **avec : une bouteille ou GOURDE d'eau remplie nominative, une petite serviette** (utilisée pour sueur ou certaines pratiques), **un masque supplémentaire et une pochette plastique nominative** (pour masque), un paquet de mouchoirs jetables, un **t-shirt** de rechange, et si possible, un flacon de **gel hydroalcoolique**.
- Pour la pratique des activités sportives **l'usage du matériel** partagé par les élèves (type ballons, raquettes, volants...) est possible au sein d'une même classe.
- **Les activités sportives pratiquées** par les élèves seront variées et répondront aux orientations de la discipline et aux règles du protocole sanitaire. Ainsi la natation, est possible à ce jour en sixième en lien avec un protocole respectif.
- **L'Association sportive ouvrira ses portes le MERCREDI 15 septembre 2021**, avec un règlement spécifique. Aucun pass sanitaire n'est demandé et la variété des activités sportives est possible. Des informations complémentaires seront données aux élèves lors de la prise de licence et régulièrement sur Pronote.
- Nous restons à disposition des familles pour toute précision, notamment par le biais du carnet de correspondance.

L'équipe EPS